ELECTIONS LEGISLATIVES DU 18 NOVEMBRE 1962

1re CIRCONSCRIPTION DE DIJON

ELECTRICES, ELECTEURS,

Le **18 Novembre,** vous allez élire votre député à l'Assemblée Nationale. Ce sera l'occasion d'exprimer votre opinion sur la politique du régime de pouvoir personnel. Après les résultats du référendum personne ne conteste plus que le **PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS** est **l'élément essentiel** et le **plus solide** de l'opposition renforcée au pouvoir personnel.

En votant pour les **Candidats du Parti Communiste Français,** qui ne porte aucune responsabilité dans l'avènement du pouvoir personnel, et qui l'a toujours combattu, vous manifesterez votre volonté d'un changement complet de politique.

LE BILAN DU POUVOIR

Réduction du pouvoir d'achat pour l'ensemble des salariés. — Dépréciation des allocations familiales et des retraites vieillesse par suite de la hausse du coût de la vie. — Les paysans travailleurs condamnés en grand nombre à la disparition. — Les artisans et les petits commerçants sacrifiés aux intérêts des monopoles.

A ce bilan s'ajoutent de graves atteintes aux libertés, des complaisances complices en faveur de l'O.A.S., **la laïcité foulée aux pieds.**

En politique extérieure, le sort de la France lié à celui de l'Allemagne d'Adenauer avec ses généraux nazis et ses appétits de revanche, l'hostilité au désarmement, plusieurs milliers de milliards consacrés à une force de frappe aussi vaine que coûteuse.

CONTRE LE RETOUR AU PASSÉ

La IVe République a connu l'instabilité gouvernementale.

POURQUOI ?

— Ses gouvernements tournaient le dos aux aspirations populaires, à la paix, au progrès social.
— Des partis se réclamant de la démocratie pratiquaient l'alliance avec la réaction.
— Les Communistes étaient éliminés de tous les gouvernements depuis 1947.

Il ne saurait être question de revenir à ces pratiques politiques périmées.

TOURNÉS RÉSOLUMENT VERS L'AVENIR

Le relèvement de la France n'est pas la tâche d'un seul homme, ni d'un seul parti, c'est la tâche de toutes les énergies nationales et démocratiques.

Dans cet esprit, Le **PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS VOUS PROPOSE UN PROGRAMME QUI PRÉVOIT :**

Dans le Domaine Politique

L'élection à la représentation proportionnelle d'une Assemblée Constituante chargée d'établir une Constitution assurant notamment : la souveraineté du peuple, la restauration de la laïcité de l'Ecole et de l'Etat, la libre activité des partis démocratiques et le respect des libertés syndicales, le contrôle démocratique de la radio et de la télévision.

Dans le Domaine Économique et Social

Nationalisation des monopoles capitalistes, participation des syndicats à la direction et à la gestion des entreprises ; augmentation générale des salaires, traitements et retraites ; suppression des zones de salaires ; construction massive d'H.L.M. avec des loyers abordables ; rénovation de l'habitat rural ; création d'hôpitaux, de maternités et d'hospices pour les vieillards ; accélération des travaux d'adduction d'eau potable (400 communes de Côte-d'Or en sont dépourvues), et des travaux de voirie communale et départementale par les fonds d'investissement routier ; aide aux exploitations familiales agricoles et soutien de la coopération agricole ; création de foyers ruraux et de stades pour la jeunesse, amélioration des moyens de transports ; réforme démocratique de l'enseignement.

En Politique Extérieure

— Politique de coexistence pacifique orientée vers le désarmement général ;

— Opposition aux entreprises du militarisme allemand ;

— Coopération économique et culturelle avec tous les pays.

Ce programme qui permettra d'aller de l'avant, nous vous le soumettons. Son application dépendra de l'avènement d'un gouvernement d'union démocratique substitué au régime de pouvoir personnel agissant pour le compte des monopoles capitalistes. Pour manifester votre volonté d'aller dans cette voie

VOTEZ ET FAITES VOTER POUR

Marcel CAIGNOL

EMPLOYÉ DU TRÉSOR
Membre du Secrétariat Fédéral
Ancien Conseiller Municipal de Dijon

CANDIDAT du PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

Remplaçant éventuel :

André BONNET

Mécanicien Retraité de la S.N.C.F.

P.-S. — Le bulletin de vote doit être mis dans l'urne sans aucune rature.

Imp. Coop Ouv. Dijon